



Championnat de Belgique interclubs

Procédure de tirage au sort :

Tirage au sort des secteurs pour le samedi

Se fera lors du championnat de Belgique qui aura lieu la semaine qui précède le week-end du championnat des Clubs.

Il sera effectué par le responsable des championnats de Belgique assisté d'un délégué du B.F.A.

Matériel indispensable :

- 1 sac avec des balles de ping-pong lettrées A B C D E ;
- 1 sac avec des balles de ping-pong numérotées de 1 à 25 ;
- 1 liste avec les noms des 25 clubs numérotée de 1 à 25 ;
- les 25 documents reprenant les noms des 6 pêcheurs ainsi que le nom du club.

Avant de commencer le tirage vérifier si le pêcheur réserve **R** est bien indiqué sur tous les documents.

Tirage :

Une personne pour tenir le sac avec les balles de ping-pong A B C D E.

Le responsable des Championnats de Belgique, nommera le **nom du club** ensuite les noms **des 5 pêcheurs** (un par un) repris sur le document, il notera les secteurs attribués par le tirage aux pêcheurs sur le document.

Tirage au sort de l'ordre du tirage au sort pour le samedi matin.

Le responsable des championnats de Belgique nommera le nom des clubs un par un et un numéro tiré au sort définira l'ordre du tirage des numéros de la grille.

Les noms des pêcheurs et les secteurs attribués, ainsi que l'ordre du tirage au sort du samedi matin, seront placés sur les sites www.peches.be & www.hengelen.be durant la semaine qui précède le Championnat de Belgique des Clubs.

Tirage au sort des places le samedi à 07 h 45

Matériel indispensable :

1 sac et les balles de ping-pong numérotées de 1 à 25 ;
1 sac avec les balles de ping-pong lettrées A B C D E ;
2 x les 26 feuilles avec les 6 noms des pêcheurs et leur secteur tirés au sort ;
26 feuilles avec la grille de tirage des places.

Tirage :

Ordre du tirage au sort :

Distribution (25 copies) d'une copie à chaque club, avec les noms des pêcheurs et leur secteur tirés au sort pour la manche du samedi.

Tirage en fonction de l'ordre du tirage attribué.

Le responsable des championnats de Belgique notera sur 1 copie de la grille du tirage des places, les noms de tous les clubs à côté des numéros attribués.
Sur une copie de la grille qu'il remettra à chaque club il notera le nom du club à côté du numéro tiré au sort devant la ligne avec les numéros pour chaque secteur du numéro.

Tirage au sort des secteurs du dimanche, le samedi 1h 30 après la fin de la première manche.

Le représentant du club, après avoir désigné lequel des 6 pêcheurs sera réserve le dimanche, procédera au tirage au sort pour désigner les secteurs dans lesquels les 5 pêcheurs pêcheront le dimanche.

Pour info, un club peut pêcher avec les mêmes pêcheurs durant les 2 journées.